

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes.
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Avril 2022, par rapport à avril 2021 et 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois d'avril entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid19
18 personnes sont décédées sur les routes des Hauts de France avec 2 personnes tuées en plus par rapport à avril 2021 et avril 2019 (soit +13%), la mortalité routière en Hauts-de-France se situe en dessus de 2021 et 2019 (+13% pour les 2 années, mais ce chiffre est en baisse par rapport à la moyenne 2015-2019 (- 5 % avec 2,4 tués de plus)
Le nombre d'accidents augmente de 29 % avec 46 accidents en plus par rapport à 2021 et par rapport à 2019 (+ 17 % avec 34 accidents de plus) et par rapport à la moyenne d'un mois d'avril entre 2015-2019 (+15% et 10 accidents en plus)
Le nombre de blessés augmente de 29 % avec 67 blessés en plus par rapport à 2021, et par rapport à 2019 (+10% avec 27 blessés de plus) et par rapport à la moyenne d'un mois d'avril entre 2015-2019 (+ 2 % et 20 blessés de plus)
Les indicateurs 2022 du mois d'avril sont plus défavorables qu'en 2019 ou plus élevés que la moyenne 2015-2019 excepté la mortalité
Sur les douze derniers mois, de mai 2021 à avril 2022 et de mai 2020 à avril 2021 et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre mai 2015 et avril 2019
Avec 274 personnes tuées et 76 personnes tuées en plus sur les 12 derniers mois, la mortalité augmente de 38 %, et augmente également par rapport aux 12 mois qui précèdent mai 2019 (+7 % avec 18 tués de plus) mais baisse par rapport à la moyenne 2015-2019 (- 5 % et 14 tués de moins)
Le nombre d'accidents augmente de 19 % avec 441 accidents et par rapport à 2019 de + 6 % et 162 accidents en plus mais baisse et par rapport à la moyenne 2015-2019 (- 2 % avec 44 accidents de moins).
Le nombre de blessés augmente de 23 % avec 676 blessés en plus par rapport à 2021 et par rapport à 2019 de + 11 % et 354 blessés en plus. Il est stable par rapport à la moyenne 2015-2019 (avec 19 blessés de plus sur 3 584 en moyenne.)
Globalement la tendance du mois d'avril 2022 est plus favorable par rapport aux moyennes annuelles entre 2015 et 2019

Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois -
Comparaisons de mai 2021 à avril 2022 avec (de mai 2020 à avril 2021) et (de mai 2018 à avril 2019)

Bilan du mois

Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

2 777 accidents corporels

Au niveau régional
441 en plus par rapport à 2021 : +19 %
162 en plus par rapport à 2019 : + 6 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 18 %
par rapport à 2019 : - 1 %

3 603 blessés

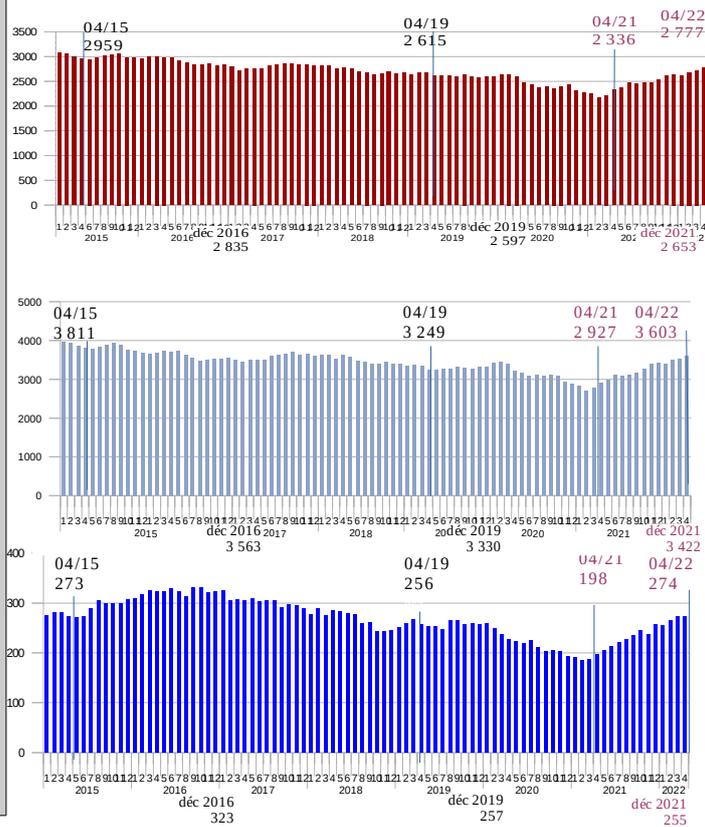
Au niveau régional
676 en plus par rapport à 2021 : + 23 %
354 en plus par rapport à 2019 : +11 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 19 %
par rapport à 2019 : - 2 %

274 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
76 en plus par rapport à 2021 : + 38 %
18 en plus par rapport à 2019 : + 7 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 24 %
par rapport à 2019 : - 2 %



Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

236 accidents corporels

Au niveau régional
53 en plus par rapport à 2021 : + 29 %
34 en plus par rapport à 2019 : + 17 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +13 %
par rapport à 2019 : - 6 %

301 blessés

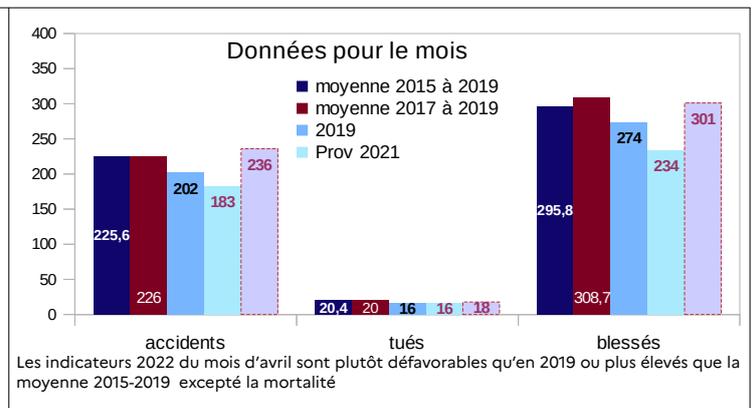
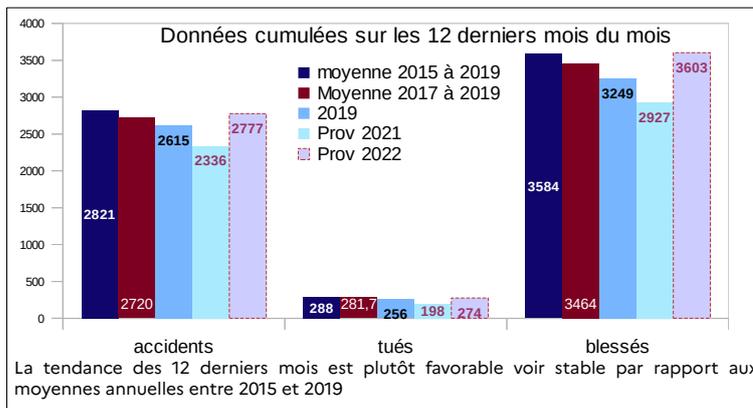
Au niveau régional
67 en plus par rapport à 2021 : + 29 %
27 en plus par rapport à 2019 : + 10 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 16 %
par rapport à 2019 : - 7 %

18 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
2 en plus par rapport à 2021 : + 13 %
2 en plus par rapport à 2019 : + 13 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 29 %
par rapport à 2019 : +11 %



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir de : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 - BM de l'ONISR données arrêtées au 9/5/2022

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 29/7/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être non significatifs sur des chiffres peu importants.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Avril 2022 Données provisoires

Cumul depuis début d'année

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes.
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Par rapport à 2021

Avec 835 accidents et 129 personnes tuées en plus, le nombre d'accidents augmente de 18 % (France Métropole + 12 %)
Avec 80 personnes tuées et 17 personnes tuées en plus, la mortalité augmente de 27 %. (France Métropole +29 %)
Avec 1 064 blessés et 176 blessés en plus, le nombre de blessés augmente de 20 % (France Métropole + 13 %)

La reprise de la mobilité explique un retour à des valeurs plus habituelles

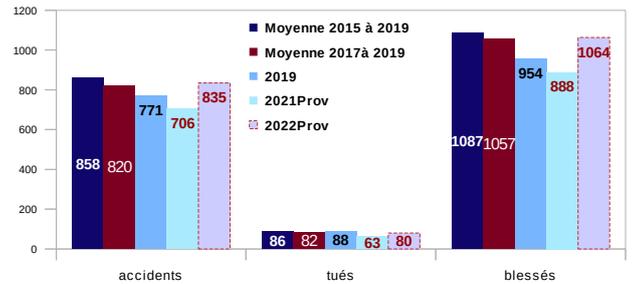
Par rapport à 2019 :

Avec 64 accidents de plus, le nombre d'accidents augmente de 8 % (France Métropole -6 %)
Avec 8 personnes tuées en moins, la mortalité baisse de 9 %. (France Métropole -2 %)
Avec 110 blessés en plus le nombre de blessés augmente de 12 % (France Métropole – 6 %)

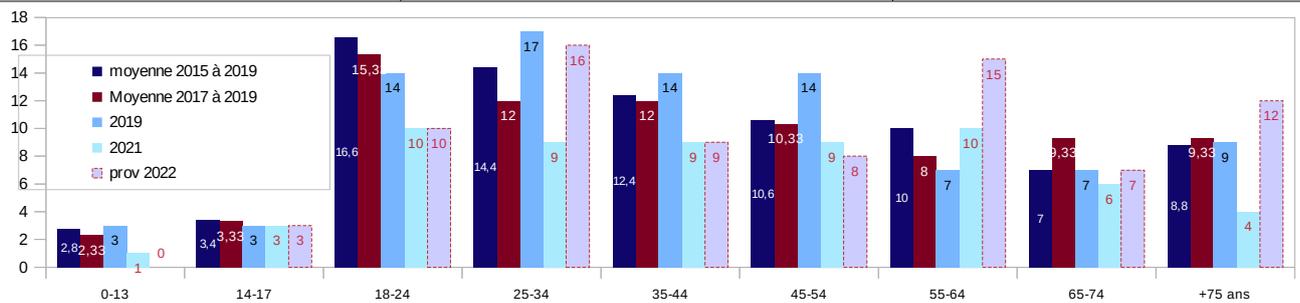
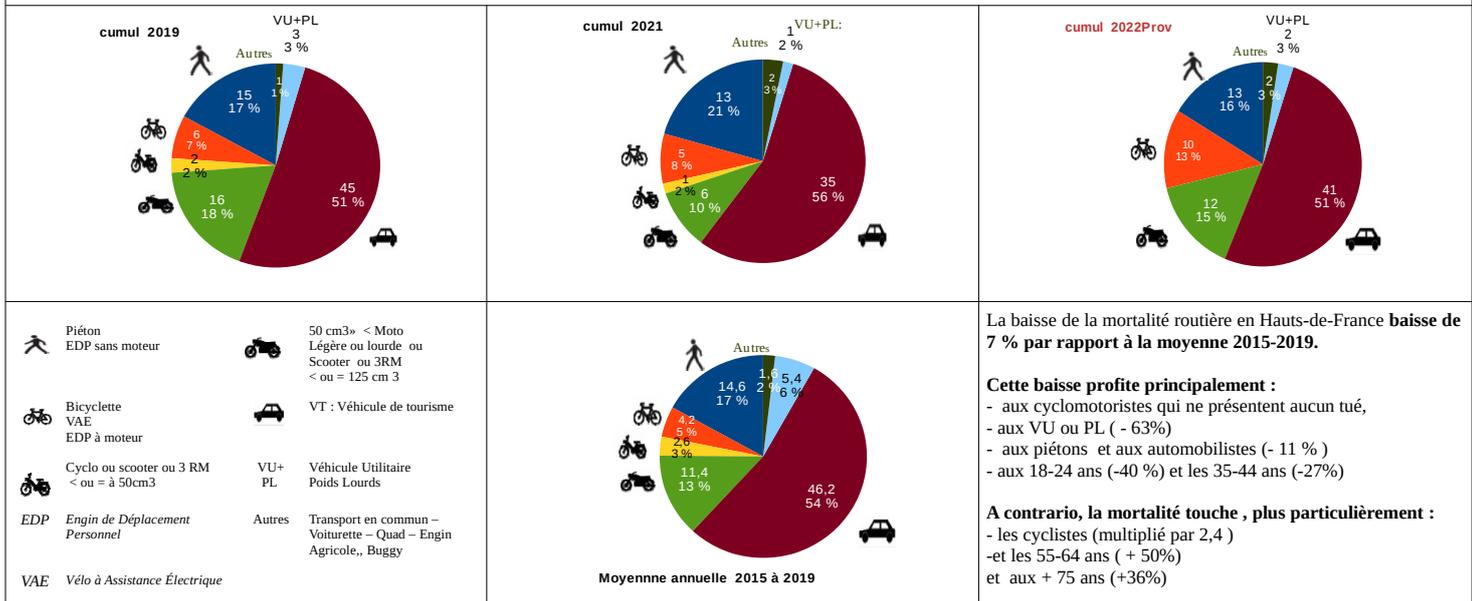
Par rapport à la moyenne 2015-2019

Avec 23 accidents en plus, le nombre d'accidents baisse de 3 % et celui des blessés de 2 %
La mortalité baisse de 7 % par rapport à la moyenne 2015-2019

Fin dec	HdF Prov 2022	HdF 2019	HdF Différence Prov 2022-2019	HdF Évolution 2022 prov / 2019	France Évolution 2022 prov / 2019	HdF 2021 Prov	HdF Différence Prov 2022-2021	HdF Évolution Prov 2022 / prov 2021	France Évolution 2022 prov / 2021
Accidents	835	771	64	8 %	- 6 %	706	129	18 %	12 %
Tués	80	88	-8	-9 %	-2,00 %	63	17	27 %	29 %
Blessés	1064	954	110	12 %	- 6 %	888	176	20 %	13 %



Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 9/5/2022

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 29/7/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être non significatifs sur des chiffres peu importants.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>